

LA DEUXIÈME VAGUE NE PASSERA PAS PAR NOS ÉCOLES : **PAS DE TESTS, PAS DE MASQUES = DROIT DE RETRAIT**

APPEL DE LA COORDINATION NATIONALE DE L'ÉDUCATION
MERCREDI 22 AVRIL 2020

La Coordination nationale de l'Éducation, qui se réunit depuis plusieurs mois, s'est à nouveau tenue par conférence téléphonique le mercredi 22 avril 2020, suite aux annonces de Blanquer la veille concernant la réouverture des écoles et établissements à partir du 11 mai. Elle a réuni plus de 80 personnels de l'Éducation de toutes catégories, du premier et du second degrés, en provenance de 18 académies (Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Bordeaux, Créteil, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Metz-Nancy, Montpellier, Nantes, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Toulouse, Versailles). Des représentant·e·s de la Coordination Lycéenne Nationale étaient également invité·e·s, ainsi que des parent·e·s d'élèves organisé·e·s dans des collectifs ou fédérations.

La Coordination nationale a réaffirmé qu'elle n'accepterait aucune réouverture des écoles et établissements tant que les conditions de sécurité sanitaire ne seraient pas réunies. Elle a rappelé également ses mandats concernant la validation des examens pour toutes et tous, la préparation de la rentrée de septembre, la prétendue « continuité pédagogique », ainsi que son opposition à la répression dans l'Éducation.

Annonces de Blanquer : du bricolage pour camoufler l'incurie du gouvernement

Après les annonces de Macron le 13 avril, Jean-Michel Blanquer a abattu ses cartes ce mardi 21 avril devant la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, alors même que ses « concertations » étaient censées être encore en cours et que le décompte macabre de l'épidémie de Covid-19 venait de dépasser les 20 000 victimes.

Le ministre a ainsi annoncé une réouverture des écoles et établissements selon les niveaux de classe en trois vagues, le 11, le 18 et le 25 mai. Quant aux personnels, ils se réuniraient en « pré-rentrée » dès le 11 mai, tandis que les agent·e·s des collectivités territoriales seraient donc obligé·e·s de reprendre massivement le travail avant même la fin du confinement.

De plus, Blanquer a annoncé que la reprise se ferait en groupes ne dépassant pas 15 élèves - sachant qu'un demi-groupe dans la grande majorité des lycées, cela représente déjà 18 élèves. Cela signifie que quand un groupe d'élèves serait en classe, les autres suivraient le plus souvent un enseignement à distance.

Quant à la possibilité laissée aux parents de garder très légitimement leurs enfants à la maison (à condition de suivre le « télé-enseignement »), c'est en fait la porte ouverte aux inégalités sociales. En effet, ce sont précisément les enfants des familles les plus défavorisées qui n'auraient pas le choix, du fait des pressions de l'employeur et des pertes de salaire, alors que leurs parents sont déjà les plus exposé·e·s au coronavirus.

C'est donc, encore aujourd'hui dans ce contexte terrible, la méthode du passage en force qui caractérise le gouvernement. Macron annonce une date pour répondre aux desiderata du Medef, sans que rien n'ait été préparé en amont. Puis c'est au tour de Blanquer d'annoncer des modalités présentées comme des « hypothèses » aux modalités d'application rejetées au local, se défaussant de sa responsabilité et laissant finalement le champ libre au bon vouloir et au zèle des hiérarchies locales sous pression.

Ces annonces floues et visiblement précipitées ont du mal à masquer l'essentiel : l'Éducation Nationale ne dispose et ne disposera pas au 11 mai de tests et de masques en nombre suffisant pour protéger les personnels et les élèves.

Conditions épidémiologiques, tests généralisés, masques... Rien n'est prêt !

Rappelons que le CHSCT ministériel du 3 avril demande « *un dépistage généralisé des personnels et des élèves comme préalable à toute reprise d'activité* ». Rien que sur une région aussi touchée que l'Île-de-France, cela représente 2,5 millions d'élèves et 200 000 personnels, comme l'a chiffré l'intersyndicale des Unions Régionales CGT - FO - FSU - Solidaires - UNEF - UNL. Lors de son allocution du 19 avril, Olivier Véran a expliqué que le gouvernement visait l'objectif de 500 000 tests par semaine sur l'ensemble du territoire national à partir du 11 mai.

Cela signifie donc que, d'ores et déjà, le ministère prévoit de ne pas respecter les préconisations du CHSCT ministériel. La Coordination nationale de l'Éducation fait sien le mot d'ordre adopté par l'intersyndicale Éducation de l'académie de Rouen (CGT Educ'action - FNEC-FP-FO - FSU - SUD Éducation) aux côtés de la FCPE Rouen : « **Pas de masques, pas de tests = pas de reprise** ».

Aux côtés des personnels, de nombreux parents, ainsi que des élèves, expriment leur grande inquiétude. À Lille par exemple, la FCPE a recensé 25 000 parents qui refusaient de renvoyer leurs enfants en classe à partir du 11 mai. Comment sera-t-il possible, notamment avec les élèves de maternelle, de respecter les gestes barrières ? Comment mettre en place la distanciation sociale dans des locaux trop étroits ? Comment assurer le nettoyage des locaux, alors même que les agents, du fait de leur sous-effectif permanent, avaient déjà le plus grand mal à effectuer leur travail correctement avant même la crise du coronavirus ? De plus, aussi bien dans les grandes agglomérations qu'en milieu rural, où les élèves doivent prendre des transports en commun ou des bus scolaires, où il sera clairement impossible de respecter la distanciation sociale.

Après les principales organisations de médecin (Conseil national de l'Ordre des médecins, Fédération des médecins de France) qui ont alerté sur le risque que ferait courir une réouverture des écoles et établissements à partir du 11 mai, l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) rappelle qu'un quart des écoles et établissements n'ont de toute façon pas de points d'eau en nombre suffisant, ni avant ni après le confinement, et que « *95 % des écoles n'ont pas de personnel infirmier en présence régulière* ».

L'intersyndicale de l'hôpital Beaujon, dans les Hauts-de-Seine, alerte elle aussi sur les risques d'une deuxième vague d'épidémie encore plus meurtrière en cas de réouverture des écoles en l'absence de masques FFP2, de gel, de tests de dépistage pour tous les personnels et élèves.

Enfin, la Coordination nationale de l'Éducation dénonce la campagne - fort opportune - qui a lieu actuellement dans les médias pour marteler que les enfants ne seraient finalement pas porteurs du virus. Pourtant l'exemple du Japon est à lui seul un avertissement que Macron et Blanquer devraient méditer. Après une réouverture des écoles - pourtant très partielle et assortie de précautions - dans certaines préfectures à partir du 6 avril, l'épidémie a aussitôt repris, obligeant à fermer de nouveau ces écoles seulement une semaine plus tard, comme le 13 avril à Hokkaido, et à déclarer l'état d'urgence national.

C'est donc la preuve - dramatique - que la décision de rouvrir les écoles, collèges et lycées est un non-sens sanitaire et fait courir un grave danger à la population.

La Coordination nationale de l'Éducation affirme que les conditions pour une réouverture des écoles ne seront réunies ni le 11 mai, ni le 18, ni le 25. Le gouvernement doit revenir à la raison et renoncer d'ici le 11 mai à la réouverture des crèches, écoles, collèges et lycées : mieux vaut le faire comme au Québec sous la pression de l'opinion, plutôt que de devoir le faire comme au Japon face à la reprise de l'épidémie.

Pas de tests, pas de masques = droit de retrait

Pour la Coordination nationale de l'Éducation, aucune réouverture des écoles et établissements ne peut avoir lieu si les conditions suivantes ne sont pas réunies :

- Des avis convergents validés par les institutions scientifiques et médicales concernant la situation épidémiologique et la possibilité de rouvrir les écoles et établissements ;
- Un dépistage généralisé des élèves et des personnels, comme le préconise le CHSCT ministériel du 3 avril ;
- Le matériel de protection adéquat : masques FFP2 (plusieurs par jour et par personne), gants, savon et gel hydroalcoolique en quantité suffisante ;
- Des disposition permettant le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

Dans la situation actuelle, la Coordination nationale de l'Éducation appelle donc les personnels de toutes catégories à se saisir des Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST), des Registres Danger Grave et Imminent (RDGI), et à réunir à distance les Commissions Hygiène et Sécurité (CHS) dans les établissements. Elle appelle les organisations syndicales à utiliser leur droit d'alerte Danger Grave et Imminent à tous les niveaux, départemental, académique et national.

Si le gouvernement ne revenait pas sur sa décision d'ici le 11 mai, alors il prendrait la responsabilité de mettre les personnels en situation de danger grave et imminent, de même qu'il mettrait en danger les élèves, leurs familles, les personnels soignants et la santé publique.

La Coordination nationale de l'Éducation appelle donc les personnels à ne pas accepter d'être mis dans une telle situation de danger grave et imminent, et donc à exercer leur droit de retrait dès le 11 mai, ou avant pour les personnels techniques ou administratifs qui seraient convoqués pour organiser la réouverture des écoles et établissements.

Et si notre droit de retrait était contesté par l'employeur, alors nous rendrions publique cette décision mettant en danger les personnels, et nous prendrions nos responsabilités en utilisant notre droit de grève, afin de sauvegarder notre santé, celle des élèves et de leurs famille, ainsi que la santé publique.

En ce sens, nous rappelons que des préavis de grève nationaux sont déposés par les organisations syndicales, et couvrent d'ores et déjà l'ensemble des personnels sur toute la période jusqu'en juin, si le droit de retrait, pourtant légitime, ne leur était pas reconnu.

De la prétendue « continuité pédagogique » à la réouverture chaotique des écoles et établissements : non à l'aggravation de nos conditions de travail !

Après avoir vanté la « continuité pédagogique », Blanquer et Macron prennent maintenant prétexte des inégalités scolaires pour organiser une reprise des cours hors de toute considération sanitaire, et dans le chaos le plus total. Les annonces sur la priorité mise sur les écoles REP et REP+ et sur les élèves les plus en difficulté est une pure hypocrisie, alors même que des centaines de suppressions de postes et de fermetures de classes sont encore prévues pour la rentrée prochaine.

Les annonces de Blanquer sur la rentrée échelonnée sur trois semaines sont entourées du flou le plus total. Cela s'accompagne d'injonctions aux enseignant·e·s à assurer l'enseignement en présentiel, et en même temps poursuivre la « continuité pédagogique », avec bien entendu toutes les arrières-pensées du ministère pour inscrire le recours massif au numérique dans la durée. Cela signifierait même un triplement de la charge de travail : outre le fait devoir assurer la double quantité de cours, il faudrait également assurer le suivi des élèves en situation de décrochage en rendant des comptes détaillés à leur sujet à notre hiérarchie.

Ces derniers jours, le ministre comme les recteurs ont multiplié les messages pour « remercier » l'engagement des enseignant·e·s. Ces messages sont en totale contradiction avec la situation des personnels sur le terrain, confrontés aux multiples difficultés pour maintenir un lien pédagogique avec les élèves, au milieu des injonctions contradictoires du ministère. Il n'existe toujours aucun cadrage national sur le télétravail, en contraction avec les textes en vigueur.

Par ailleurs, alors que dans la presse, certains responsables, à l'image de la rectrice de Bordeaux, se félicitent de l'enseignement à distance, la Coordination nationale de l'Éducation alerte sur le danger que cela fait peser sur nos pratiques à l'avenir : fera-t-on davantage appel à un enseignement à distance ? La Coordination nationale de l'Éducation s'inquiète également du contrôle de « l'assiduité numérique », qui pénaliserait les élèves les plus en difficulté, et renouvelle son appel à ne pas la faire remonter.

Pour contrer la communication du ministère et des rectorats sur l'enseignement à distance et la prétendue « continuité pédagogique », la Coordination nationale de l'Éducation lance également une enquête via un questionnaire en ligne.

Examens de fin d'année

La décision de Blanquer de faire passer le baccalauréat en contrôle continu constitue en réalité un passage en force sur l'application de sa réforme du baccalauréat. La Coordination nationale de l'Éducation refuse le principe du contrôle continu, qui multiplie les inégalités entre élèves et entre établissements, tout particulièrement dans la situation que nous connaissons où seuls auront eu lieu réellement les premier et second trimestres. Ce choix pénalisera nombre d'élèves qui avaient espoir d'obtenir une meilleure note aux épreuves terminales qu'au contrôle continu.

La Coordination nationale de l'Éducation s'indigne également de la volonté de faire passer les épreuves de la première session des E3C dans les lycées où elles n'ont pas eu lieu jusqu'à présent.

La Coordination nationale de l'Éducation réaffirme ses revendications :

- Validation des examens pour toutes et tous (baccalauréats, DNB, CAP, BEP, BTS...) ;
- Annulation des oraux de français en classe de première ;
- Annulation des sessions d'E3C passées et à venir ;
- Validation des vœux d'orientation en seconde ;
- Report des procédures Affelnet et Parcoursup.

La Coordination nationale de l'Éducation rappelle qu'elle exige l'abrogation de la réforme de la voie professionnelle, notamment de la « co-intervention » et du « chef d'œuvre », qui amputent les horaires disciplinaires que les élèves auront si cruellement besoin de rattraper à la rentrée.

Préparation de la rentrée de septembre

La Coordination nationale de l'Éducation dénonce le discours hypocrite de Macron et Blanquer prétextant des inégalités sociales et scolaires pour justifier la réouverture des écoles et établissements à partir du 11 mai. Ce sont bien les politiques des gouvernements successifs qui ont mené à l'explosion de ces inégalités ! Plutôt qu'une réouverture précipitée des écoles, c'est d'un véritable plan d'investissement dont a besoin le service public d'Éducation. La Coordination nationale de l'Éducation rappelle ses revendications :

- Suspension des opérations de préparation de la rentrée ;
- Annulation de toutes les fermetures de classes, suppressions de postes et baisses de moyens ;
- Créations massives de postes de toutes catégories à la hauteur des besoins, y compris sanitaires ;
- Allègement des effectifs dans les classes et renforcement des RASED ;
- Maintien de l'Éducation Prioritaire et de ses moyens ;
- Titularisation des personnels contractuels et stagiaires, notamment pour couvrir les besoins.

Alors que ce sont les familles les plus défavorisées qui subissent de plein fouet la crise sanitaire et sociale que nous traversons, la Coordination nationale de l'Éducation revendique le maintien et le versement d'urgence des aides sociales et scolaires aux familles. Elle réclame également la suspension immédiate des loyers des logements étudiants.

La Coordination nationale de l'Éducation appelle à profiter de cette fin d'année pour préparer de réelles conditions de reprise des cours en septembre, et notamment à réfléchir sur l'aménagement des programmes compte-tenu du retard accumulé.

DÉCISIONS DE LA COORDINATION NATIONALE DE L'ÉDUCATION

Crise sanitaire et réouverture des écoles et établissements à partir du 11 mai

La Coordination nationale de l'Éducation appelle à refuser toute reprise tant que les conditions sanitaires ne sont pas réunies. Elle appelle à :

- Réunir des Assemblées Générales sur les établissements et bassins afin de prendre position contre la décision de rouvrir les écoles et établissements scolaires à partir du 11 mai ;
- Généraliser la pétition intersyndicale de Rouen « Pas de tests, pas de masques = pas de reprise » ;
- Multiplier les expressions communes avec les parents ;
- Interpeller les collectivités locales : municipalités pour les écoles, conseils départementaux pour les collèges, conseils régionaux pour les lycées.

Pour montrer et faire connaître le refus de la décision de rouvrir les écoles et établissements scolaires alors que les conditions sanitaires ne sont pas réunies, la Coordination nationale de l'Éducation mettra en place **une carte collaborative des prises de position sur le 11 mai**.

Elle appelle à diffuser les positions intersyndicales, délibérations CHSCT, ainsi que les positions des personnels hospitaliers et du travail social, alertant sur les risques engendrés par la réouverture des écoles et établissements scolaires.

Elle appelle à poursuivre et amplifier la campagne de hashtags #SansNousLe11Mai, #SansMoiLe11Mai.

Sur sollicitation de la Coordination Lycéenne Nationale, elle propose également d'organiser un meeting commun de lycéen.ne.s, parents, personnels de l'Éducation et personnels hospitaliers.

La Coordination nationale de l'Éducation appelle les personnels de toutes catégories à se saisir des Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST), des Registres Danger Grave et Imminent (RDGI), et à réunir à distance les Commissions Hygiène et Sécurité (CHS) dans les établissements. Elle appelle les organisations syndicales à utiliser leur droit d'alerte Danger Grave et Imminent à tous les niveaux, départemental, académique et national.

Si le gouvernement ne revenait pas sur sa décision d'ici le 11 mai, alors il prendrait la responsabilité de mettre les personnels en situation de danger grave et imminent, de même qu'il mettrait en danger les élèves, leurs familles, les personnels soignants et la santé publique. **La Coordination nationale de l'Éducation appelle donc les personnels à ne pas accepter d'être mis dans une telle situation de danger grave et imminent, et donc à exercer leur droit de retrait dès le 11 mai, ou avant pour les personnels techniques ou administratifs qui seraient convoqués pour organiser la réouverture des écoles et établissements.**

Et si notre droit de retrait était contesté par l'employeur, alors nous rendrions publique cette décision mettant en danger les personnels, et nous prendrions nos responsabilités en utilisant notre droit de grève, afin de sauvegarder notre santé, celle des élèves et de leurs famille, ainsi que la santé publique. En ce sens, nous rappelons que des préavis de grève nationaux sont déposés par les organisations syndicales, et couvrent d'ores et déjà l'ensemble des personnels sur toute la période jusqu'en juin, si le droit de retrait, pourtant légitime, ne leur était pas reconnu.

Propositions de campagnes visibles en contexte de confinement

La Coordination nationale de l'Éducation renouvelle son appel à participer aux différentes campagnes déjà lancées et adaptées aux conditions du confinement :

- Contre les fermetures de classes : campagne de selfies avec pancarte, à l'exemple de la mobilisation lancée dans le 92 ;
- Contre la répression dans l'Éducation : campagne de selfies avec pancarte contre la répression à envoyer à l'adresse stop.repression.education@gmail.com ;
- Remplir le questionnaire en ligne de contre-suivi sur la prétendue « continuité pédagogique » ;
- Photos de banderoles et de pancartes aux balcons, par exemple sur fond jaune avec le hashtag #OnNoublieraPas.

La Coordination nationale de l'Éducation appelle à se rendre visible le 1er mai, par les moyens adaptés (banderoles aux fenêtres, manifestations avec distances de sécurité...).

La prochaine Coordination nationale de l'Éducation se tiendra le mercredi 29 avril à 13h45, toujours par conférence téléphonique. Elle continue d'appeler à réunir à distance des assemblées générales, y compris interprofessionnelles, pour échanger et maintenir un lien collectif et humain.

Contact mail : coordination.nationale.Education@gmail.com

Compte Twitter de la Coordination nationale : <https://twitter.com/STOPreformes/>

Facebook de la Chaîne des Bahuts et Écoles : <https://www.facebook.com/Inter-collectifs-La-Chaîne-des-Bahuts-194521998140665/>

Groupe Facebook de discussion : <https://www.facebook.com/groups/422548111511799>

Liste de discussion de la Coordination nationale : intercollectifs_onyva@framalistes.org

Caisse de lutte et de grève : <http://www.lepotsolidaire.fr/pot/xo7rsjoh>

Facebook Touche Pas Ma Zep : <https://www.facebook.com/touchepasmazep/>